

Rennes Métropole

Pour une dynamique économique durable des industries culturelles et créatives (ICC)

Plan d'actions 2023-2026

Direction de l'économie, de l'emploi et de l'innovation





Sommaire

Édito -----	3
Préambule -----	4
– Les ICC, une filière économique à part entière.....	4
– Les ICC à Rennes Métropole.....	5
Rappel des plans d'actions précédents -----	6
– Un secteur économique qui a déjà fait l'objet de plusieurs plans d'actions	6
Plan d'actions 2023-2026 : phase de transformation -----	7
– Quatre volets prioritaires :	7
1. Entrepreneuriat -----	8
– Soutenir la création d'activités économiques	9
2. Innovation, transformation numérique -----	10
– Relever les défis digitaux	11
3. Innovation transformation écologique et sociale -----	12
– Axe 1 : Relever les défis écologiques	13
– Axe 2 : Relever les défis sociétaux.....	14
– Focus sur l'action "Démocrat'ICC"	15
4. Promotion économique-----	16
– Valoriser les compétences créatives du territoire	17
Contact-----	18

Édito

Sébastien Sémeril

Vice-Président en charge de l'économie et de l'emploi



Les industries culturelles et créatives, le cinéma, l'audiovisuel, le jeu vidéo, l'édition, les contenus et technologies de l'image et du son (cloud, streaming, IA, réalité virtuelle...) au premier rang, comptent parmi les composantes essentielles de notre économie métropolitaine. Difficilement quantifiable, en raison notamment de son hétérogénéité et de sa fragmentation, cette filière a toujours suscité l'attention de notre métropole, forte d'un écosystème créatif de plus de 12 000 emplois. Rennes Métropole s'est ainsi engagée très tôt dans le développement de cette filière, initiant successivement une politique de soutien à la structuration et au maillage des acteurs, avant d'adopter, dans le cadre du *Plan Rebond(s)*, des mesures spécifiques de pérennisation de l'emploi et de relance de l'activité, en période post-covid.

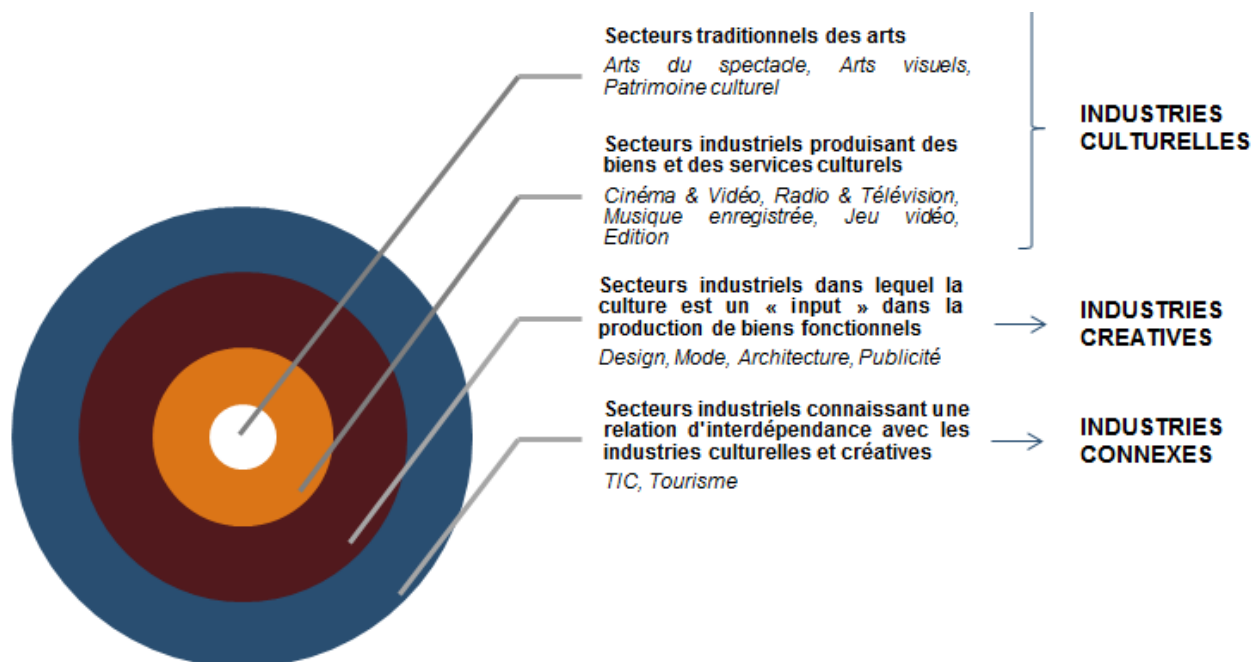
Nous entrons aujourd'hui dans une nouvelle phase de notre accompagnement, celle de l'inscription de ce secteur d'activités dans les transitions numériques, écologiques et sociales.

À l'heure de l'intelligence artificielle générative, de l'exigence de sobriété et du verdissement des pratiques/usages, c'est toute une filière qui doit repenser ses modes de création, de production et de diffusion. Les défis à relever sont immenses mais nous sommes convaincus de la capacité de notre écosystème créatif et technique à faire converger innovation technologique et urgence écologique, à faire de la prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux une source d'opportunité et de création de valeur, ouvrant la voie à de nouveaux modes de faire, à l'hybridation des technologies, à l'émergence de nouveaux talents.

C'est tout l'objet de ce plan d'actions, qui vient réaffirmer l'ambition de Rennes Métropole de faire des industries culturelles une filière innovante et exemplaire, dont la créativité agit tel un puissant moteur de changement, participant à la construction d'une vision éthique et souveraine de nos usages numériques.

Préambule

Les ICC, une filière économique à part entière



Le présent plan d'actions se concentre uniquement sur les secteurs industriels, celui de l'image animée (cinéma, cinéma d'animation, audiovisuel, effets visuels, jeu vidéo) et des solutions technologiques connexes :

- Intelligence artificielle
- Réalité virtuelle, augmentée, mixte
- 5G, 6G, Cloud, Cloud gaming
- Streaming, broadcast
- Cyber sécurité, confiance numérique
- Blockchain, NFT, Web3

Les ICC à Rennes Métropole

Un écosystème significatif

- Plus de 12 000 emplois, 6 273 établissements (Source Audiar 2020)
- Un secteur de l'image animée, fer de lance, qui croise les compétences des acteurs :
 - de la conception, création, production, post-production et diffusion
 - de la R&D (académique et privée)
 - de la formation (établissements d'enseignement supérieur et écoles privées spécialisées)
 - des industries techniques, solutions numériques (jusqu'à l'impression 3D) et logiciels en particulier

Un écosystème structuré

Le territoire de Rennes Métropole bénéficie d'un écosystème globalement structuré sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'image et du son, avec de nombreux temps forts, qui viennent fédérer et impliquer les différentes communautés d'acteurs :

- L'appel à projet "Créativité croisée", lancée, deux fois par an, pour favoriser le développement et le financement par Rennes Métropole de projets collaboratifs innovants entre acteurs créatifs et technologiques
- Le Festival national du film d'animation de Rennes, organisé par l'AFCA, (plus de 500 professionnels)
- Les Rencontres "Made by", organisées avec Clair Obscur, qui consistent à attribuer une carte blanche à une entreprise reconnue pour sa contribution à l'innovation dans le secteur de l'image animée (Arte, Epic Games, Unity, AtlasV...)
- La manifestation Creative Machine, organisée par l'école d'animation 3D Creative seeds sur les outils d'Intelligence Artificielle générative
- Le festival Addon, organisé par Atlangames sur le jeu vidéo
- Le Marché international du film d'animation d'Annecy, où Rennes Métropole, la Région Bretagne et Films en Bretagne font stand commun avec les principaux studios du territoire



Locaux de l'école d'animation 3D Créative Seeds à Cesson-Sévigné – Crédit photo : Créative Seeds

Rappel des plans d'actions précédents

Un secteur économique qui a déjà fait l'objet de plusieurs plans d'actions

Plan d'actions 2016-2020 : phase de structuration

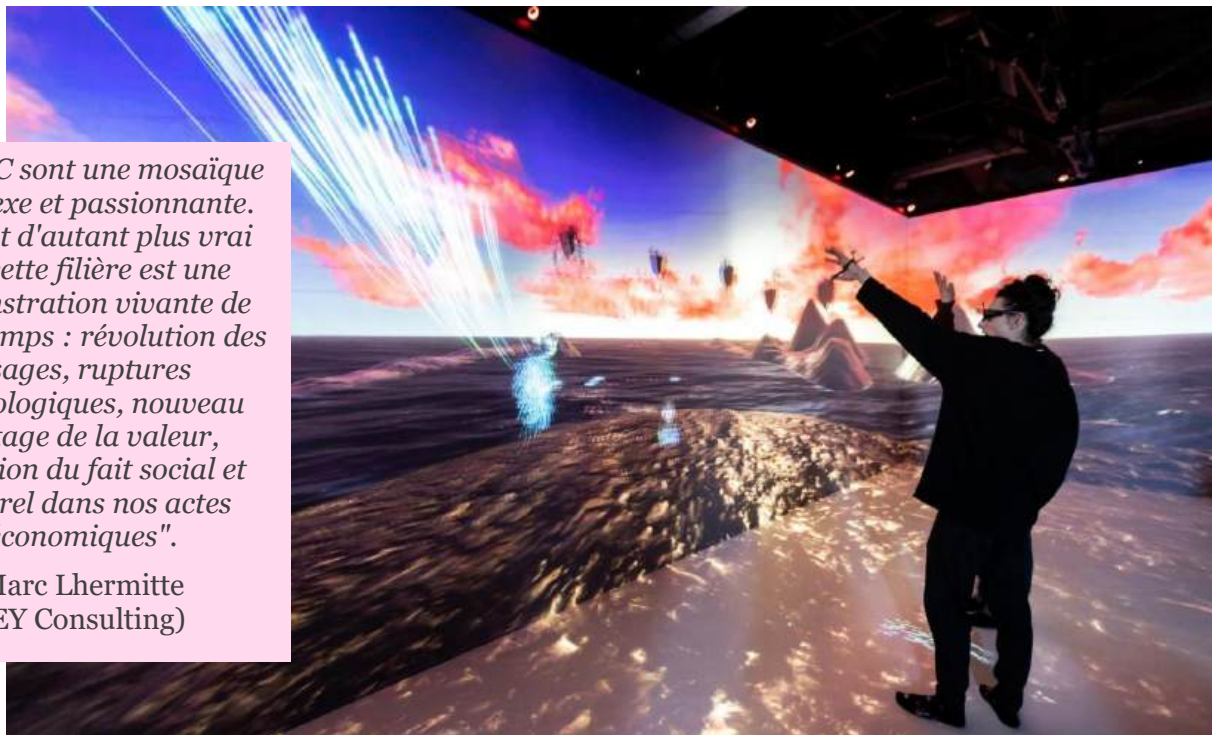
- Mise en œuvre des préconisations de l'étude réalisée par l'Idate, dans le cadre d'une AMO, portant sur le potentiel de développement des ICC sur la métropole rennaise (lancement de l'AAP Créativité croisée, structuration du secteur autour de l'image animée...)
- Consolidation du plan d'actions, des aides attribuées à l'organisation de manifestations professionnelles, réalisation d'une études d'opportunité sur les technologies immersives...

Plan d'actions 2020-2023 : phase de sauvegarde

- Adoption du Plan Rebond(s) et création de 3 dispositifs de soutien en faveur des Industries culturelles et créatives.
 - Programme de sauvegarde pour aider les structures culturelles à développer des formes alternatives de diffusion
 - Programme Tempo, via TVR, pour relancer la production cinématographique et audiovisuelle
 - Programme de soutien à la participation à des salons professionnels relevant des ICC

"Les ICC sont une mosaïque complexe et passionnante. Ceci est d'autant plus vrai que cette filière est une démonstration vivante de notre temps : révolution des usages, ruptures technologiques, nouveau partage de la valeur, irruption du fait social et culturel dans nos actes économiques".

Marc Lhermitte
(EY Consulting)



Plan d'actions 2023-2026 : phase de transformation

Lancement de la phase dédiée à l'accompagnement des entreprises de la filière dans les transitions numérique, écologique et sociale.

Quatre volets prioritaires

1 – Entrepreneuriat

Comment renforcer notre offre d'accompagnement des entreprises, favoriser leur accès à de nouveaux marchés ?

2 – Innovation / Transformation numérique

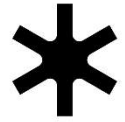
Comment aider l'ensemble des acteurs de la filière à se réinventer, se saisir des nouvelles technologies ?

3 – Innovation / Transformation écologique et sociale

Comment aider l'ensemble des acteurs de la filière à s'engager dans des pratiques plus vertueuses, plus responsables ?

4 – Promotion économique

Comment faire de la métropole rennaise une destination attractive, un lieu d'expérimentations des modes de création, de production et de diffusion ?



1. Entrepreneuriat

Soutenir la création d'activités économiques

Rappel des enjeux principaux

- Faire émerger de nouveaux talents
- Renouveler le tissu d'entrepreneurs créatifs
- Rompre avec l'isolement des porteurs de projet dans les ICC
- Renforcer l'accompagnement des chefs d'entreprises

Objectifs poursuivis

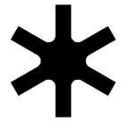
- Optimiser l'offre d'accompagnement des porteurs de projets et des jeunes entreprises
- Faciliter l'accès aux financements
- Faciliter l'accès aux compétences
- Faciliter l'accès à des solutions d'hébergement adapté
- Faciliter l'accès à de nouveaux marchés

Principales actions préconisées

1. Constituer un parcours d'accompagnement vertueux des porteurs de projet (type « premier accueil »).
2. Constituer un programme d'incubation et d'accélération des projets matures.
3. Mettre en place, diffuser une veille sur les aides mobilisables dans les ICC
4. Initier une démarche d'état des lieux sur les besoins en compétences dans les ICC
5. Renouveler l'organisation du Forum "Entreprendre dans la culture" en 2025



*Fabrication en peinture animée
du court métrage « plus douce est
la nuit » dans les studios de JPL Films
Photo : JPL Films*



2. Innovation, transformation numérique

Relever les défis digitaux

Enjeux principaux

- Soutenir l'innovation technologique et l'innovation d'usages
- Conforter la compétitivité des acteurs (« produire mieux, plus vite et à moindre coût »), la pérennité de l'emploi
- Accompagner/accélérer la transformation numérique des acteurs économiques de la culture

Objectifs poursuivis

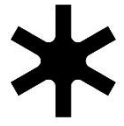
- Identifier les nouveaux relais de croissance, se saisir des nouvelles opportunités de marché
- Aider les entreprises à adopter de nouveaux modes de faire, à diversifier leurs offres
- Favoriser le développement d'expérimentations, de projets innovants pluridisciplinaires (AAP Créativité croisée)
- Positionner Rennes comme un territoire à la pointe des technologies de l'image et du son

Principales actions préconisées

1. Disposer d'une cellule de veille (prospective) qui appréhende les mutations technologiques en cours dans le secteur de l'image animée et identifie les signaux forts et les points de fragilité potentiellement structurant/impactant pour le territoire
2. Conforter le dynamisme de notre écosystème sur toute la chaîne de valeur de la production de contenus image et son, en s'inscrivant dans la stratégie nationale d'accélération des ICC
3. Préfigurer la création d'un labfab, dédié à la création de contenus audio et vidéo



*Expérience immersive avec capteurs de mouvement
Centre Inria Rennes – Bretagne Atlantique – Salle Immersia – Crédit photo : Clair Obscur*



3. Innovation transformation écologique et sociale

Axe 1 : Relever les défis écologiques

Enjeux principaux

- Contribuer à faire des ICC une filière exemplaire en matière d'engagement et de responsabilité écologique
- Accompagner les acteurs des ICC à repenser toute la chaîne de production traditionnelle
- Faire converger innovation technologique et urgence écologique
- S'inscrire dans la dynamique du Conseil du numérique responsable, tendre vers un « numérique culturel responsable »

Objectifs à atteindre

- Accélérer le verdissement du secteur de l'image animée
- Aider les acteurs dans l'adoption de pratiques plus durables, respectueuses de l'environnement
- Initier de nouveaux dispositifs de soutien financier
- Faire de la prise en compte des enjeux environnementaux une source de créativité et de compétitivité

Principales actions préconisées

1. Initier et diffuser une culture commune du numérique culturel responsable par l'organisation d'ateliers collaboratifs
2. Adapter nos dispositifs d'aides économiques afin de mieux appréhender et réduire l'impact carbone des activités du secteur
3. Lancer un AAP « numérique culturel responsable », dédié à la réalisation d'un « contenu éco-conçu », d'un mode de production plus vertueux
4. Accélérer la création d'une filière du réemploi dans les ICC (ressourcerie...)



Travail sur le film
« une guitare à la mer » en stop
motion dans les locaux de JPL Films
Crédit photo : JPL Films

Axe 2 : Relever les défis sociétaux

Enjeux principaux

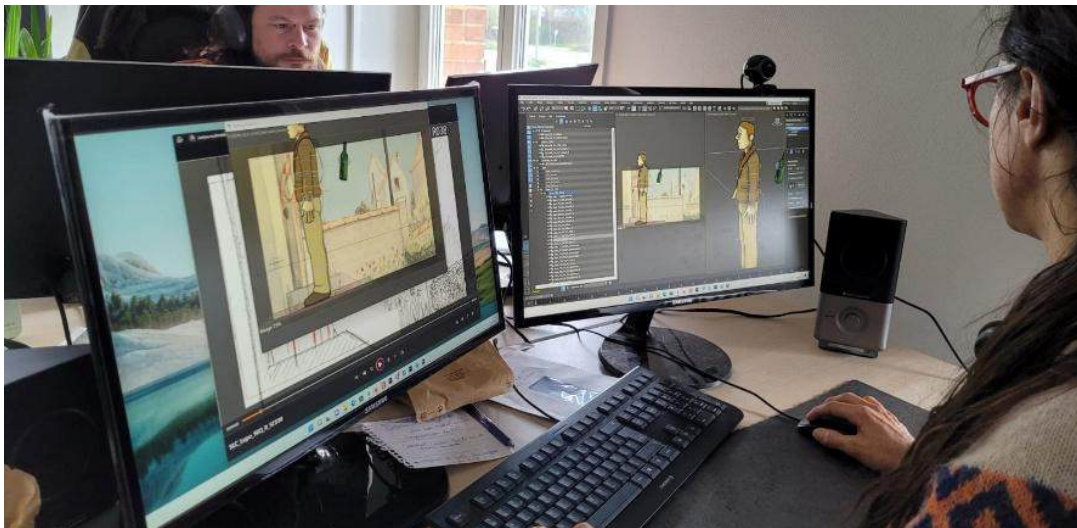
- Lutter contre les inégalités d'accès, les discriminations observées dans le secteur des ICC
- Contribuer à l'emploi inclusif et responsable
- Faire de la créativité à l'œuvre dans les ICC un puissant moteur de changement
- Participer à la construction d'une vision démocratique et souveraine de notre monde numérique

Objectifs à atteindre

- Impulser de nouvelles démarches d'égalité aux emplois et aux compétences
- Favoriser l'émergence de talents dans les quartiers prioritaires, les zones rurales
- Démocratiser l'accès aux lieux et à la pratique culturelle
- Participer au déploiement d'initiatives socialement vertueuses

Principales actions préconisées

1. Sensibiliser davantage les publics éloignés du marché de travail aux métiers et compétences recherchés dans le secteur des ICC
2. Favoriser le déploiement des technologies utilisées dans les ICC à des fins d'accessibilité à l'emploi et aux lieux culturels
3. Accompagner le projet du groupe Ouest de créer à Rennes un Story tank européen (fabrique de communs par la narration) pour stimuler un imaginaire collectif, et interroger les enjeux économiques actuels
4. Réunir un groupe de travail dédié aux enjeux de confiance et de souveraineté numérique



Développement du long métrage SLOCUM dans les locaux de JPL Films – Crédit photo : JPL Films

Focus sur l'action "Démocrat'ICC"

Enjeux principaux

- S'inscrire dans le cadre de l'AAP France 2030 "Pôle territorial ICC" en structurant un consortium d'acteurs dédié aux enjeux d'intégrité informationnelle, de confiance numérique et de résilience démocratique à l'ère de l'IA générative
- Incarner la dynamique de croisement recherchée entre acteurs des industries créatives (contenus) de la confiance numérique (cyber, infrastructures télécoms), des sciences humaines et sociales (éducation) et les membres de la société civile
- Agir pour garantir la fiabilité de l'information (ses sources), la transparence des technologies (ses modèles d'entraînement) et la pertinence des contenus pédagogiques

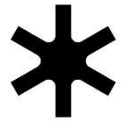
Objectifs poursuivis, répartis en 3 parcours d'actions

- Volet démocratique, citoyen : créer un espace, en dehors des plateaux téléés et des réseaux sociaux, ouvert à la confrontation des opinions, des idées et des valeurs, avec pour objectif de sensibiliser à la désinformation et de développer l'esprit critique
- Volet créatif et culturel : favoriser la conception, la création et la production/diffusion de contenus et formats audiovisuels innovants, générés avec l'IA ou pas, hybrides, voire expérimentaux, dans un but pédagogique
- Volet technologique, juridique et économique : concevoir, tester et déployer de nouvelles solutions de détection, traçabilité des contenus générés par IA, de protection des contenus multimédias

Ambitions

- Susciter de nouveaux contenus pédagogiques et engagés, de nouveaux imaginaires, réenchanter la vérité
- Faire de l'IA un nouveau langage de confiance et de créativité
- Devenir un terrain d'expérimentation de référence et un laboratoire de l'information de demain





4. Promotion économique

Valoriser les compétences créatives du territoire

Enjeux principaux

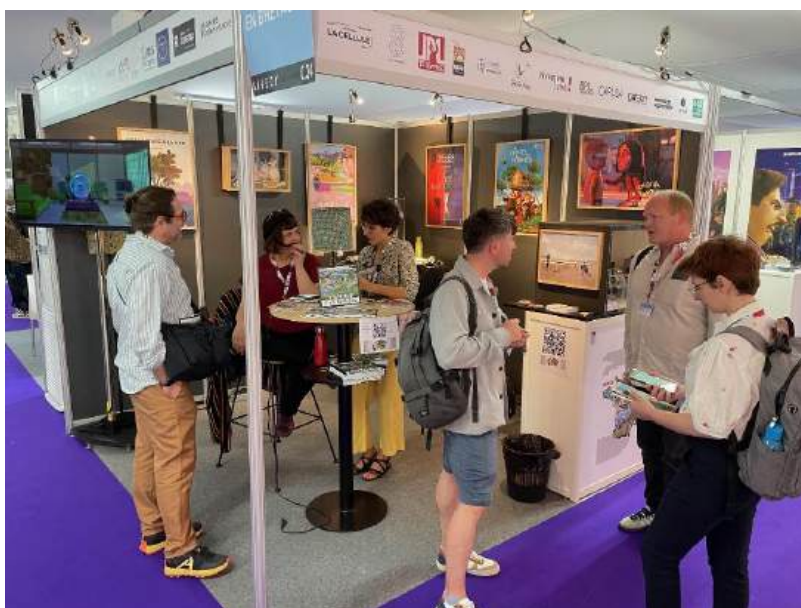
- Valoriser le territoire, la richesse de son écosystème créatif et « techno-créatif »
- Créer un lieu totem, qui positionne Rennes dans le secteur des ICC
- Incarner le dynamisme des ICC à Rennes dans un nouveau récit, qui rende lisible et visible nos spécificités
- Favoriser l'internationalisation des acteurs des ICC

Objectifs associés

- Accueillir de nouvelles entreprises, nouveaux talents
- Conforter les rendez-vous professionnels valorisant les acteurs rennais des technologies de l'image et du son (Made by, Laval virtual, Addon, MIFA d'Annecy)
- Faire du Technicentre, le lieu de convergence des ICC sur la métropole
- Initier une démarche de storytelling pour définir un positionnement rennais autour des ICC
- Faire du cinéma d'animation, un puissant vecteur d'attractivité (hub européen)

Principales actions préconisées

1. Formaliser un récit, un positionnement, une offre de service qui contribuent à rendre attractif et lisible notre écosystème créatif
2. Créer sur le site du Technicentre, un quartier de la création et de transmission autour des ICC
3. Consolider la place du cinéma d'animation dans nos actions de soutien et de promotion
4. Prolonger les dispositifs d'aides à l'internationalisation



Stand Rennes Métropole
/ Région Bretagne au Marché
international du film
d'animation d'Annecy.
Photo : François-Xavier Jullien

Contact

Direction de l'Économie, de l'Emploi et de l'Innovation

Service Stratégie et Veille Économiques

Tél : 06 33 26 57 01 – 02 99 86 64 43

fx.jullien@rennesmetropole.fr

